SUD OUEST
LIBOURNAIS BLAYAIS

Blaye

Écoles : les anti-pesticides veulent un plus grand périmètre

Page 14

SO événements
LE SALON DE L'ÉVÉNEMENTIEL DU SUD-OUEST
PLUS D'INFOS SUR WWW.SOEVENEMENTS.COM
13/14 MARS 2018 BORDEAUX
au Matmut ATLANTIQUE

JEUDI 8 MARS 2018 - www.sudouest.fr 1,20€

Le rat des villes est le vecteur de parasites, tel le ver plat, ou de la bactérie responsable de la leptospirose.
PHOTO STÉPHANE LARTIGUE/« SUD OUEST »

Rien n'arrête les rats des villes

RÉGION Bordeaux, La Rochelle, Pau... Il n'y a pas qu'à Paris que la population des nuisibles a explosé. Devenus résistants aux poisons, les rats ont envahi nos villes. Doit-on avoir peur pour notre santé ? P. 2-3

Route

Limitation à 80 : le gouvernement reste inflexible

Page 7

Métiers : elles dépassent les préjugés

Virginie Brieu est conductrice d'engins. PHOTO THIERRY DAVID

GIRONDE À l'occasion de la Journée des droits des femmes, rencontre avec trois d'entre elles qui ont choisi un métier dit « masculin ». Pages 12-13

France-Angleterre/Tournoi

Les Bleus doivent trouver la faille

Page 31

Votre supplément « Guide week-end »

Découvrez à Sainte Eulalie
bistro Régent
97 av. de l'Aquitaine
Zone Arc-en-ciel
à côté du Bowling
Laser Métropolis
05 56 30 64 84
FORMULE À 12.90 € MIDI ET SOIR 7/7
CHARMELICIA
Une cuisine à base de produits frais !
Tous les soirs* sauf vendredi et samedi
sur présentation de ce coupon imprimé
« 1 bouteille de Champagne offerte* »
*Offre réservée exclusivement aux personnes majeures sur présentation du coupon, uniquement le soir sauf vendredi et samedi, valable de 18h à 21h30 inclusivement. Bouteille 75 cl de champagne de Castellane offerte pour une table de minimum de 4 personnes et plus pour un achat minimum 12,90 €/personne et une deuxième bouteille de Castellane pour une table de minimum 2 à 3 personnes pour un achat minimum d'un repas de 12€90 /personne.
Offre non cumulable : une bouteille par table et soir.
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

DE CEPS EN CAVE

Fronsac lance les dégustations primeurs

Le club Expression de Fronsac a fait goûter sa production 2017. PHOTO GUILLAUME BONNAUD

C'est traditionnellement l'une des premières dégustations arrivant dans le calendrier chargé de la période des primeurs en Bordelais. Le club Expression de Fronsac, qui réunit 12 propriétés de cette AOC libournaise couvrant 1 000 ha de vigne, était hier à l'hôtel Intercontinental de Bordeaux.

Au menu, la découverte du millésime 2017, mais aussi la dégustation du 2015, grand millésime de ces dernières années, disponible sur le marché. « Notre AOC a été plutôt épargnée par le gel d'avril dernier, et nous nous en sortons bien au niveau de la qualité », synthétise, au nom du groupe, Pierre Rebaud, responsable commercial au château La Rivière. Une centaine de négociants et courtiers sont venus le constater. Pendant six semaines, des centaines de dégustations réservées aux professionnels auront lieu en Bordelais.

César Compadre

Tous les métiers du vin

À l'initiative de Pôle emploi, la première semaine des métiers viticoles se tiendra en Gironde du 12 au 16 mars. Rencontre avec des recruteurs, offres ou formations, de multiples réunions sont prévues. La filière manque de bras. Renseignements : www.pole-emploi-nouvelle-aquitaine.fr

Vignerons indépendants

La Fédération des vignerons indépendants de Gironde, qui compte 500 membres, reconduit Cédric Coubris (château La Mouline, Moulis Médoc) pour un troisième mandat d'un an. Le week-end dernier, le salon des vignerons indépendants a reçu 35 000 visiteurs à Bordeaux-Lac.

FEMMES DE LOI : JUGES, OFFICIERS DE POLICE MAIS AUSSI NOTAIRES.

4 986 NOTAIRES SONT DES FEMMES, CE QUI REPRÉSENTE 43 % DE LA PROFESSION AU NIVEAU NATIONAL.

Rendez-vous sur : chambre-gironde.notaires.fr

Chambre des notaires de la Gironde

Les anti-pesticides interpellent le préfet

BLAYE Une dizaine d'organisations se sont mobilisées hier. Elles réclament un nouveau périmètre de sécurité autour des écoles

JORINA POIROT
blaye@sudouest.fr

« Pesticides pulvérisés, enfants exposés, santé menacée : assez ! » pouvait-on lire hier matin sur l'une des nombreuses affiches placardées sur le kiosque de la place du marché de Blaye où étaient réunies une dizaine d'organisations opposées aux pesticides. Objectif : interpeller le préfet de Gironde pour lui demander, avant le début des traitements de printemps, de protéger davantage les enfants des 128 écoles de Gironde classées en zone sensible car trop proches des exploitations agricoles.

Suite à l'affaire Villeneuve-de-Blaye, où l'épandage de produits chimiques à proximité d'une école avait suscité des malaises chez des enfants et leur enseignante en 2014, les autorités ont décidé d'interdire les pulvérisations à moins de 50 mètres de ces sites. Mais la mesure est loin d'être suffisante pour les anti-pesticides qui réclament une zone de 200 mètres où seuls les produits bio non classés CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) et non dangereux pour l'homme sont autorisés.

Une dizaine d'organisations opposées aux pesticides se sont rassemblées mercredi matin à Blaye. PHOTO J.P.

« Urgence sanitaire »

« Le but de cette mobilisation est de décider d'un nouvel arrêté plus protecteur. Il s'agit de protéger les enfants, qui ont un système de développement très sensible aux perturbateurs endocriniens, il ne faut pas l'ignorer ! Nous sommes face à une situation loin d'être satisfaisante. Même les petits engagements qui avaient été pris, comme celui de mettre une haie pour protéger l'école de Villeneuve, n'ont pas été respectés. Il faut faire bouger les choses plus rapidement », explique Cyril Giraud, de Générations futures Bordeaux.

Les différentes organisations jugent par ailleurs le délai de suspension de l'épandage à vingt minutes avant ou après la sortie des cours trop minimaliste. Il ne garantirait pas que le nuage de micro-gouttelettes en suspension au-dessus des vignes soit retombé. « Devons-nous équiper les élèves de masques et de gants, devons-nous songer à leur déscolarisation pour leur santé ? » s'est alarmée Valérie Murat, d'Alerte aux toxiques. « Nous sommes face à une urgence sanitaire. »

« Nous sommes inquiets »

Un membre du syndicat agricole s'est quant à lui dit « triste de l'image que renvoie notre métier. Les vignerons subissent l'oppression de l'opinion publique et sont prêts à aller vers la sortie des CMR, mais encore faut-il qu'ils soient accompagnés techniquement et financièrement ».

Quelques citoyens ont également assisté à cette mobilisation. Une famille, installée dans la région depuis peu, s'est dite en colère : « Nous voulions fuir la pollution parisienne et nous nous retrouvons au milieu des pesticides. Un jour, en sortant dans mon jardin, j'ai senti une forte odeur et j'ai été pris de maux de tête. Nous sommes parents de deux enfants et inquiets. Nous envisageons même de repartir de la région », a expliqué Aurore, domiciliée à Samonac.

La préfecture s'est exprimée sur cette mobilisation hier, en fin d'après-midi. Dans un communiqué, elle rappelle que l'arrêté en date du 22 avril 2016 est « l'un des plus exigeants de France et qu'il prescrit déjà des mesures destinées à préserver lieux et établissements accueillant des personnes vulnérables du risque d'exposition aux produits sanitaires ». Il est par ailleurs indiqué que le préfet, « en l'état du cadre législatif et réglementaire, ne dispose pas des compétences lui permettant de choisir parmi les produits régulièrement autorisés ». Elle indique enfin que les associations seront reçues si elles en font « la demande officielle ».

Cohabitation dans le Blayais

VITICULTURE Des mesures innovantes ont été mises en place

« Villeneuve de Blaye, en 2014, a marqué un vrai tournant », explique Franck Jullion, président du Syndicat viticole de Blaye. À la suite de l'incident, le syndicat a pris le dossier à bras-le-corps pour répondre aux prescriptions de l'arrêté préfectoral. « Nous avons rencontré chaque commune concernée. Avec le Département, la Région, les chasseurs. Pour répondre aux exigences légitimes liées aux écoles. »

À ce jour, 1,3 km de haies a été planté à proximité des écoles du Blayais. Un travail fastidieux car il a fallu déterminer qui était propriétaire des emplacements où seraient placées les haies et financer leurs plantations (20 000 euros, un effort supporté par les communes). Il faut compter quatre à cinq ans pour que la haie atteigne la taille souhaitée, soit trois mètres sur deux.

Par ailleurs chaque viticulteur a reçu une information par écrit sur les usages en termes d'épandage. « Quand l'arrêté a été étendu en 2016 à 745 sites sensibles dans toute la Gironde, nous avons refait ce travail en allant à la rencontre de chaque site pour trouver les meilleures solutions pour les protéger », poursuit-il.

Modélisable ailleurs en Gironde

Dans une note transmise aux viticulteurs du secteur, le syndicat entend que les bonnes pratiques soient respectées : « La profession s'est engagée. En cas de problème, tout viticulteur respectant cet arrêté sera soutenu et défendu par notre syndicat. A contrario, tout viticulteur qui s'affranchirait de cette réglementation serait fermement condamné », dit cette note.

Troisième point, les documents d'urbanisme. Dans le Scot (Schéma de cohérence territoriale) de Haute Gironde, il est désormais inscrit que chaque nouvelle construction à proximité des vignes doit avoir une zone tampon entre les habitations et les rangs de vigne. « Nous n'avons pas le pouvoir de légiférer mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour une cohabitation intelligente », ajoute Franck Jullion.

Des initiatives modélisables au reste de la Gironde. Le CIVB, qui n'a pas le pouvoir de les imposer, encourage ce mouvement dans toutes les appellations du vignoble. Tous les ans, les 903 viticulteurs installés à proximité des 745 sites sensibles de Gironde font l'objet d'une information spécifique sur la vigilance à avoir vis-à-vis de leurs voisins.

X. S.